

Performance des OPC¹ - France • Juillet 2018

Les performances sont de plus en plus différenciées selon les catégories de fonds au début du troisième trimestre

La performance annuelle des fonds non monétaires atteint 3,0 % en juillet 2018 (+0,9 point par rapport à juin). Cette progression est principalement imputable aux fonds actions dont la performance augmente de 2,2 points pour s'établir à 5,8 %. Celle des fonds mixtes progresse légèrement à 1,4% alors que le rendement des fonds obligations est stable (0,1%). Les autres fonds, dont ceux immobiliers, affichent aussi des performances élevées. La performance des fonds monétaires est quasi inchangée à -0,23 % en rythme annuel.

Performance annuelle des OPC par catégorie (a)

(en pourcentage, encours en milliards d'euros)

	2015	2016	2017	juin-18	juil.-18	encours juil-18
FONDS NON MONÉTAIRES	5,1	3,2	5,9	2,1	3,0	1 293
Fonds actions (b)	10,0	3,6	11,9	3,6	5,8	343
<i>dont fonds indiciels côtés (c)</i>	5,7	5,6	12,3	4,5	5,9	38
Fonds obligations (b)	0,9	2,7	0,6	0,1	0,1	283
Fonds mixtes (b) (e)	3,0	2,6	4,2	0,8	1,4	349
Fonds autres (d) (f)	6,5	4,0	6,1	3,7	4,4	318
<i>dont fonds d'épargne salariale</i>	6,9	3,6	6,7	2,2	3,7	134
FONDS MONÉTAIRES	0,18	0,02	-0,23	-0,24	-0,23	360

Source : Banque de France

a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).

(b) Hors fonds d'épargne salariale (qui sont regroupés dans les fonds « autres »)

(c) Les fonds indiciels côtés sont aussi nommés ETF (Exchange Trade Fund)

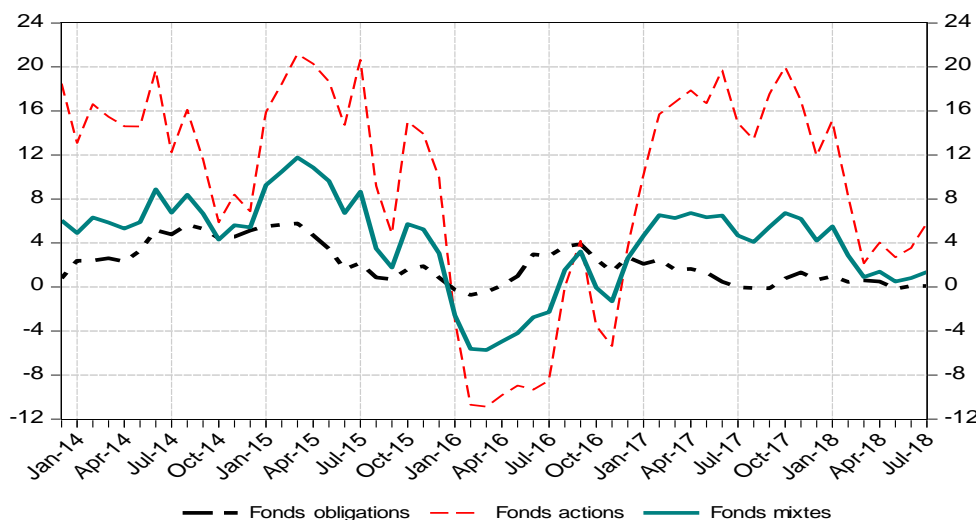
(d) Fonds d'épargne salariale, fonds immobiliers, fonds de capital investissement, fonds à formule, « hedge funds »

(e) La dénomination « fonds mixtes » remplace celle des fonds diversifiés, catégorie AMF supprimée depuis le 31/12/2017 ; le critère de classification reste identique.

(f) Prise en compte de l'encours et de la performance des fonds immobiliers à compter de juin 2016

Performance annuelle des OPC actions, obligations et mixtes

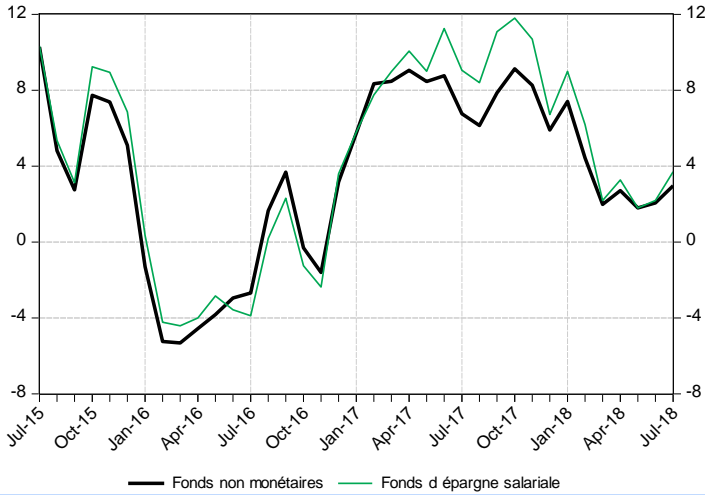
En pourcentage



¹ OPC : Organismes de placement collectif

Performance des fonds non monétaires et fonds d'épargne salariale (a)

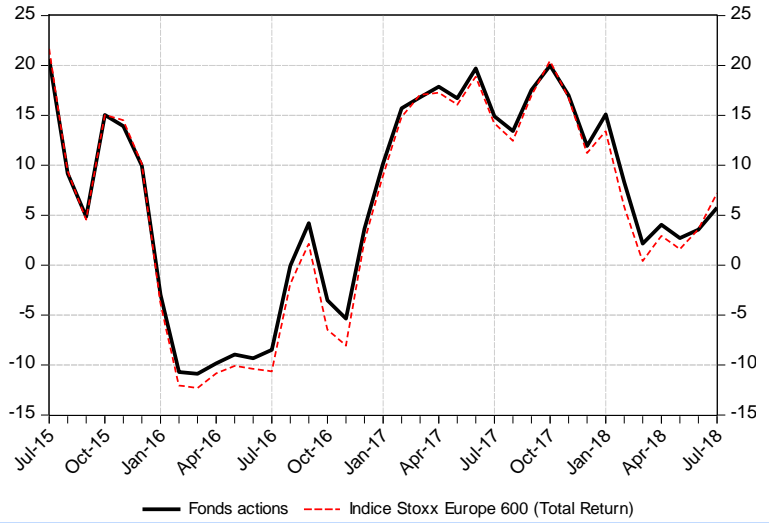
En pourcentage



— Fonds non monétaires — Fonds d'épargne salariale

Performance des fonds actions (a)

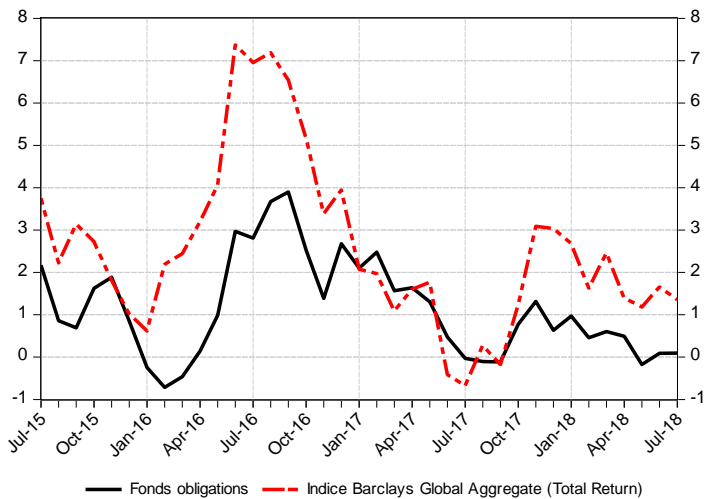
En pourcentage



— Fonds actions - - - - - Indice Stoxx Europe 600 (Total Return)

Performance des fonds obligations

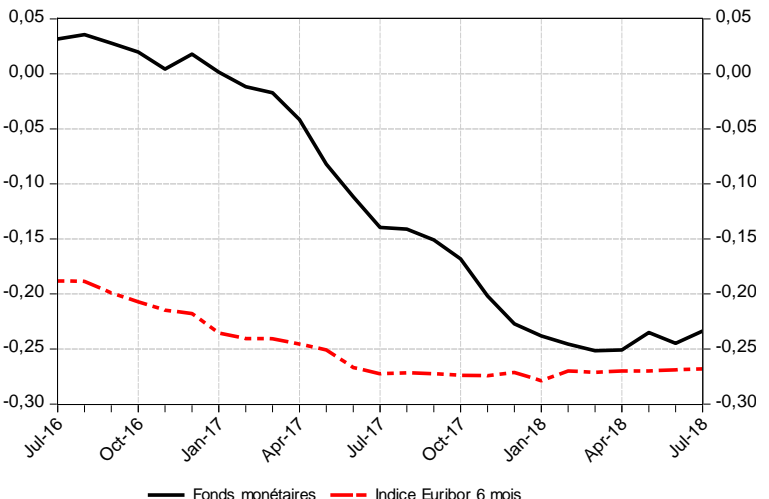
En pourcentage



— Fonds obligations - - - - - Indice Barclays Global Aggregate (Total Return)

Performance des fonds monétaires (a)

En pourcentage



— Fonds monétaires - - - - - Indice Euribor 6 mois

Source : Banque de France, Barclays

(a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).

Complément

Les catégories de fonds présentées sous revue sont issues de la nomenclature définie par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La classification d'un fonds est déterminée en fonction de son exposition réelle aux risques dont le calcul et les seuils sont définis par les instructions AMF n° 2011-19, 2011-20 et 2011-21.

L'indice **Stoxx Europe 600** est constitué de 600 entreprises résidentes dans 18 pays européens.

L'indice **Barclays** est constitué d'obligations souveraines et quasi souveraines ainsi que d'obligations d'entreprises et de titres adossés à des actifs. Il couvre des émissions libellées en 24 devises sur des marchés développés et émergents. L'échéance résiduelle est supérieure à un an et les titres sont notés « investment grade ».

La performance des indices est mesurée par le rendement total (variation de prix et coupons/dividendes réinvestis)

